



## **Association du comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat**

Le 25 février 2020

**à la liste :  
conduite par Monsieur**

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat-e aux élections municipales des 15 et 22 mars.

Vous le savez, la santé est une des premières préoccupations, si ce n'est la première de vos concitoyens.

L'accès aux soins pour toutes et tous partout est de plus en plus compromis par les inégalités financières et territoriales. Les économies imposées au système de santé, en particulier à l'hôpital public et à la lutte contre la perte d'autonomie, par le manque de professionnels, alors que le secteur privé à but lucratif se développe, ouvrent la porte à une médecine à deux vitesses.

Le comité de défense de l'hôpital de Sarlat souhaite que vous vous exprimiez publiquement sur ces questions.

En effet, à Sarlat et sur le territoire du Périgord noir, l'accès aux soins devient problématique à cause d'une insuffisance de médecins généralistes et de spécialistes.

A l'hôpital, la chirurgie ambulatoire qui devait palier efficacement à la fermeture de la chirurgie conventionnelle est très insuffisante ce qui provoque une réelle perte de chance pour une partie de la population.

Comme vous le savez, il y a depuis plusieurs mois un grand mouvement dans les hôpitaux publics mené par 13 organisations (syndicats, collectifs, associations dont la Coordination Nationale à laquelle notre comité est adhérent) car l'hôpital public est malade : depuis dix ans, les économies imposées à l'hôpital public ont été de plus de 8 milliards d'euros alors que dans le même temps les besoins de la population ont entraîné une forte augmentation de l'activité hospitalière à effectif quasi constant.

Face à cette situation :

- Affirmez-vous votre soutien à l'hôpital public de Sarlat, en faisant vôtre les revendications du mouvement, c'est-à-dire :

\*une loi de finance rectificative de la Sécurité Sociale augmentant l'ONDAM (objectif national des dépenses d'assurance maladie) pour qu'il réponde aux besoins.

\* une augmentation du salaire des personnels (les infirmières françaises sont parmi les plus mal payées de tous les pays de l'OCDE).

\* des embauches de personnels et des réouvertures de lits nécessaires.

\* l'acquisition et l'installation d'un mammographe numérique pour permettre aux femmes du Sarladais de bénéficier de la double lecture de leur mammographie dans le cadre de Vitalis\*.

\* Le maintien des 12 lits d'admission sous contrainte en psychiatrie, dont la suppression est prévue pour janvier 2021 par le GHT de Périgueux\*\*.

\* la réouverture de la chirurgie orthopédique et viscérale afin de stopper les allers-retours incessants entre Périgueux et Sarlat portant préjudice aux patients (voir l'audit du Professeur Fabre : « *Connaissant la fragilité des personnes âgées souvent poly pathologiques et leur susceptibilité aux changements environnementaux source de perte des repères temporo-spatiaux, est-il humainement raisonnable d'envisager la suppression de l'activité de traumatologie (à SARLAT), notamment s'agissant de la prise en charge de ce type de fracture ? \*\*\** »)

\* des améliorations dans les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) : soins, alimentation, activités...

\* la réouverture du pôle de stérilisation pour stopper le gaspillage du tout jetable et de la blanchisserie afin de stopper les allers-retours incessants entre Périgueux et Sarlat.

- Appuyez-vous ces revendications au sein du Conseil de Surveillance de l'hôpital de territoire de Sarlat et auprès des instances régionales de santé ?

Nous vous remercions pour vos réponses qui seront portées à la connaissance de tous nos adhérents et signataires de la pétition sarladaise dont nous vous joignons le texte.

Nous vous prions, d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Marty Nicole, Présidente  
Pour le bureau

\*arrêté du 22 février 2019

\*\*GHT, groupement hospitalier de territoire : projet médical partagé juin 2019

\*\*\*ARS Aquitaine - Mission d'inspection des 22, 23 et 28 novembre 2012 - Chirurgie - Centre Hospitalier Jean Leclaire - Sarlat-la-Canéda

**Texte pétition** : 90% des sarladais qui ont répondu au questionnaire proposé par le Comité de défense de l'hôpital de Sarlat ont validé la réouverture du service de chirurgie conventionnelle (viscérale et orthopédique).

Notre association appuie cette demande et ensemble nous continuons de réclamer :

- La réouverture du service de chirurgie conventionnelle
- L'ouverture de quelques lits d'une nuit identifiés pour la chirurgie ambulatoire, afin de conforter et de développer cette activité
- Le recrutement d'urgence d'un praticien hospitalier à plein temps (gynécologue-obstétricien) pour garantir le devenir de la maternité.

Pour tout contact : [sauvons\\_hopital\\_sarlat@wanadoo.fr](mailto:sauvons_hopital_sarlat@wanadoo.fr) ou Association de défense de l'Hôpital de Sarlat c/o M. Lacramette chemin de la Gendronnie, 24200 Sarlat Tél. : 0781057814 ou 0685311979 ou 0553294191

